

Objectifs de la formation

Afin de répondre aux besoins de perfectionnement et d'actualisation des connaissances des cadres supérieurs de la fonction publique et du secteur privé malagasy.

Programme

Dans le souci de concilier les études avec les responsabilités et les obligations professionnelles des auditeurs, la formation est organisée de manière suivante durant l'année universitaire :

- Les mardis, de 17h30 à 20h30 : séminaires d'approfondissement (axés sur la diplomatie, la stratégie et l'économie internationale).
- Les mercredis et jeudis, de 17h30 à 20h30 : Conférences/ Débats ou Tables Rondes.

Corps professoral

Il est exclusivement constitué de Professeurs d'Université, de Diplomates de carrière, d'Officiers Généraux et de praticiens de la diplomatie et des relations internationales.

Session 2023-2024

- Début : le 27 octobre 2023 (rentrée officielle)
- 1ère phase : du 27 octobre 2023 au 20 décembre 2023 (1er test)
- 2ème phase : du 09 janvier 2024 au 27 mars 2024 (2ème test)
- 3ème phase : du 09 avril 2024 au 30 mai 2024
- Restitution Mini-Mémoire de Groupe : 04, 05 et 06 juin 2024
- Grand Oral : les 18, 19 et 20 juin 2024

Lieu de formation

Les enseignements seront dispensés dans les locaux du CEDS sis dans l'Enceinte de l'ENAM – Androhibe;

Auditeurs Concernés

Le Cycle de perfectionnement est réservé aux hauts fonctionnaires, aux diplomates de carrière, aux Officiers supérieurs, et aux cadres supérieurs (secteur public ou privé ou fonctionnaires internationaux) ayant une **maîtrise parfaite de la langue française (expression orale et écrite)**.

Dossier de candidature

- 3 photos d'identité (en costume et cravate pour les hommes, en tenue pour les militaires, pas de décolleté pour les femmes) avec les noms et prénoms du candidat au verso

- Les dossiers ci-dessous sont **OBLIGATOIREMENT** à télécharger / remplir sur le site WEB :

- 1 - La fiche d'inscription
- 2 - CV détaillé
- 3 - Lettre de déclaration de candidature

- Les pièces ci-après seront jointes au dossier :
 - 1 - Lettre de motivation **MANUSCRITE**
 - 2 - Copie certifiée conforme des diplômes délivrés **OBLIGATOIREMENT** par l'établissement universitaire (à partir de la maîtrise et plus)
 - 3 - Certificat(s) de travail.

Les Auditeurs qui seront admis pour l'Année Académique seront sélectionnés selon leurs dossiers de candidature et après un entretien – test (en français et en anglais) par le corps professoral.

Sanction de la formation

A l'issue du cursus universitaire, le **Diplôme de 3^e Cycle en Master of Arts in Diplomacy** est délivré par le CEDS Paris sous réserve d'assiduité d'abord, puis de réussite au Grand Oral de fin de session, et enfin d'une soutenance de mémoire devant un jury.

Thèmes d'enseignements

Durant la première demi-journée hebdomadairement suivie par les auditeurs, le séminaire de relations internationales approfondies s'articule de la manière suivante :

Droit international

- Les grands enjeux et les défis contemporains du Droit International Public
- Les difficultés et remises en cause du droit diplomatique
- Le Nouvel Ordre International et les nouveaux rapports de force.
- Le commerce international, les firmes transnationales et les investissements internationaux

Economie internationale

- Les politiques du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.
- La mondialisation des économies et la mutation des relations internationales.

Politique internationale

- Les conflits contemporains et les nouvelles zones de crise.
- Les politiques étrangères des grandes puissances
- Le Sud dans les relations internationales

Quant aux deuxième et troisième demi-journées, elles sont, pour leur part, consacrées à des conférences sur :

- les grandes aires géopolitiques (du Pacifique à l'Océan Indien),
- les questions d'actualité internationale
- les grands enjeux internationaux
- le nouvel échiquier politique et stratégique mondial.

Voyage d'études

Un voyage d'études ayant pour but une imprégnation culturelle et intellectuelle, la consolidation des acquis, et l'ouverture à d'autres horizons, et ce dans un pays étranger est prévu (dépendra de la situation et des contraintes au niveau du pays, ainsi que des exigences au niveau des déplacements internationaux).

Les frais encourus lors de ce voyage d'études ne sont pas inclus dans les frais de scolarité et sont donc à la charge de chaque Auditeur.

Coût de la formation

Au titre de la session 2023 - 2024, il comprend les :

- Droits d'inscription : 500 000 Ar payables en espèces (les droits d'inscription ne sont pas remboursables en cas de non sélection du candidat)
- Frais de scolarité : 7 500 000 Ar
 - incluant l'intégralité des conférences, des séminaires,
 - payables par chèque barré, libellé au nom du CEDS
 - et remboursables en cas de candidature non retenue.

Les frais de scolarité perçus restent définitivement acquis en totalité au CEDS. Toutefois, il pourra être exceptionnellement étudié un éventuel remboursement, en cas d'hospitalisation ou de décès survenu dans le mois qui suit le début de la session

**Réception dossier de candidature du
05 septembre au 28 septembre 2023
de 08 h 30 à 12 h 00
du Lundi au Vendredi**